



**MESSAGE DE SEM. JEAN-CLAUDE KASSI BROU
PRESIDENT DE LA COMMISSION A L'ENDROIT DU PERSONNEL DES
INSTITUTIONS DE LA CEDEAO
à l'occasion de la commémoration du 44^{ème} anniversaire de la CEDEAO**



En célébrant, ce 28 mai 2019, le 44^{ème} anniversaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le devoir de mémoire et de reconnaissance nous invite à saluer le rôle de toutes celles et de tous ceux qui ont œuvré à faire de notre Communauté économique, plus qu'une réalité, un bel exemple de solidarité.

C'est aussi une occasion, pour nous, de jeter un regard sur le chemin parcouru et de réaffirmer notre détermination à relever les défis présents et à exploiter les perspectives d'avenir.

Le 28 mai 1975 à Lagos, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest voyait le jour avec la signature de son Traité constitutif par les Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Ce résultat était l'aboutissement de plusieurs années de concertations menées par les pionniers qui ont porté sur les fonts baptismaux notre communauté régionale.

Si les objectifs initiaux étaient essentiellement économiques, la révision du Traité, intervenue le 24 juillet 1993, s'est traduite par le renforcement du rôle de la CEDEAO, notamment en matière de coopération dans les domaines politique, de paix et de sécurité dans notre région.

En effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconnu la nécessité de relever, ensemble, tous les défis et de mettre en commun les ressources de leurs pays dans le respect de leurs diversités, de manière à pouvoir assurer la stabilité dans la région, l'expansion rapide et optimale de la production ainsi que l'amélioration du bien-être des populations.

Nous devons garder en mémoire la voie ainsi tracée et nous en servir en permanence, à l'image des successeurs des pères fondateurs, comme d'une boussole qui doit guider nos actions et nous permettre d'évaluer notre progression. Au cours des dernières années, cela a permis à notre région de continuer à réaliser des progrès importants.

A ce propos, nous pouvons évoquer avec fierté, sur le plan politique, les élections présidentielles qui se sont tenues au cours des douze (12) derniers mois en Sierra Leone, au Mali, au Nigeria et au Sénégal. En outre, des élections parlementaires se sont déroulées au Togo et en Guinée-Bissau conformément aux orientations des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO. La Commission a activement contribué à l'organisation de ces différentes consultations, qui se sont bien déroulées, de l'avis de toutes les missions d'observateurs nationaux et internationaux. Même si les élections législatives qui ont eu lieu dernièrement au Bénin se sont tenues dans un contexte de tension, il ne fait pas de doute que l'ancrage de la gouvernance démocratique est en amélioration constante dans notre région.

Sur le plan économique, la croissance continue de s'améliorer avec, en 2018, des taux de croissance supérieurs à 6% dans plusieurs pays. La production agricole et industrielle continue de se renforcer. De même, nos différents programmes sociaux en matière d'éducation et de santé, particulièrement avec l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) se développent dans les différents pays, sans oublier la bonne prise en charge des questions de genre.

Par ailleurs, conscients que la construction de notre marché commun passera par la réalisation de grandes infrastructures transfrontalières, nous nous sommes résolument engagés dans cette voie, notamment à travers la préparation de certaines de ces infrastructures comme les corridors Abidjan- Lagos et Praia-Dakar-Abidjan et le renforcement de nos capacités énergétiques.

C'est dans le même esprit que nous œuvrons à créer un cadre régional favorable au développement économique et à l'investissement, à travers le Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique, la mise en œuvre du Code régional d'Investissement, récemment adopté, et bientôt le Code régional des Mines ainsi que la mise en place de l'Autorité de la Concurrence.

En faveur des populations, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes qui constituent la base de notre capital humain régional, nous poursuivons nos actions pour leur offrir un espace communautaire d'opportunités, de libre circulation et de mobilité de

talents. Nous avons bon espoir que nous pourrons, ainsi, éliminer la forte tentation de nos jeunes d'aller à des aventures risquées.

Les autres Institutions de la Communauté, à savoir la Cour de Justice, le Parlement, le GIABA et l'OOAS, ainsi que les agences comme la BIDC sont également engagées, dans leurs domaines respectifs, dans la voie de la consolidation de notre intégration régionale.

Cependant, en dépit de toutes nos avancées, nous faisons face actuellement à des défis importants qui constituent des risques majeurs dans notre marche vers l'intégration réussie que nous avons l'ambition de réaliser. A cet égard, le défi le plus pressant est certainement celui de la sécurité. En effet, ainsi que nous en avons tous été douloureusement témoins, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont été récemment victimes d'actes de terrorisme ayant entraîné des pertes en vies humaines. Ces attaques ont visé des communautés et même des groupes religieux. Je m'incline devant la mémoire des personnes disparues, comme devant celle des victimes que Boko Haram continue de faire au Nigéria. Au nom de tout le personnel des Institutions et des agences, et en mon nom propre, je présente nos condoléances aux familles et au Gouvernement des pays concernés.

On ne le dira jamais assez, le terrorisme et l'extrémisme n'ont pas de frontière ; ils constituent un péril régional qui n'épargne aucun pays de notre région et nous devons y faire face collectivement. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'y attèlent activement et la Commission déploie tous ses efforts dans ce sens, sous leur autorité et conformément à leurs orientations.

Un autre défi important demeure, pour nous, la construction de notre marché commun. Nous avons, certes, fait des progrès indéniables en matière de libre circulation des biens et des personnes, notamment avec la suppression du visa aux frontières des États membres, pour les citoyens de la Communauté. Malheureusement, des entraves et des barrières non tarifaires persistent, freinant le commerce et limitant la création de richesses et d'emplois. Nous devons lutter contre toutes ces entraves illicites pour faire de notre Communauté, un véritable marché commun. L'entrée en vigueur prochaine de la zone de libre-échange Africaine offrira également de nouvelles opportunités aux opérateurs de la région.

A l'occasion de ce 44^{ème} anniversaire de notre Communauté, je voudrais réaffirmer mon engagement personnel et celui de tous les Chefs d'Institutions, à contribuer à la concrétisation de la vision 2020 de construire la CEDEAO des Peuples, où règnent la stabilité, la cohésion et la solidarité pour le bien-être des populations.

Par ailleurs, je voudrais rendre hommage aux Chefs d'État et de Gouvernement pour leur engagement continu et leur dévouement sans faille à la cause de l'intégration régionale et leur exprimer ma profonde gratitude pour leur soutien dans la conduite de la mission qu'ils m'ont confiée.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des acteurs publics et privés de notre espace communautaire, pour leur foi en l'intégration régionale, sans oublier nos partenaires au développement, pour l'appui généreux et efficace qu'ils nous apportent dans la réalisation de nos programmes.

Enfin, en félicitant les membres du personnel des Institutions et agences de la CEDEAO pour leur contribution déterminante à nos avancées sur la voie de l'intégration, je les encourage à rester plus que jamais mobilisés au service de cette noble cause.

Vive la CEDEAO.